



L'an deux mille vingt-cinq, le 23 mai, à 09 heures 30, se sont réunis, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube à Sainte-Savine, les membres du Conseil d'Administration, sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, 1^{er} Vice-Président, dûment convoqués le 25 mars 2025.

Nombre de Membres en exercice	26
Nombre de Membres présents	17
Nombre de pouvoirs	4
Nombre de suffrages exprimés	21
Votes Pour	21
Votes Contre	0
Abstention	0

Présents(es) :

Messieurs Dominique BARONI, Christian BLASSON, Richard BRUGGER, Philippe DALLEMAGNE, Patrick DYON, Madame Claude HOMEHR, Messieurs Arnaud MAGLOIRE, Denis MAILIER, Jean-Marie CAMUT, Madame Raphaële LANTHIEZ, Messieurs Jean-Philippe RESIDORI, François MANDELLI, Mesdames Anna ZAJAC, Rachida BOUDADI, Marie-Thérèse LEROY, Nelly DELELIGNE.

Représentés(es) par leur suppléant(e) :

Monsieur Jean-Marie CASTEX était représenté par Monsieur Bernard de LA HAMAYDE.

Ayant donné pouvoir :

Monsieur Jean-Michel VIART avait donné pouvoir à Monsieur Philippe DALLEMAGNE.
Madame Annie DUCHENE avait donné pouvoir à Madame Marie-Thérèse LEROY.
Madame Carmen LABILLE avait donné pouvoir à Monsieur Jean-Marie CAMUT.
Madame Isabelle HELIOT-COURONNE avait donné pouvoir à Monsieur François MANDELLI.

Absents(es) excusés(es) :

Messieurs Michel LAMY, Philippe BORDE, Madame Lydie FINELLO

Assistaient :

Madame Claudine KOLUDZKI, Directrice du Centre de Gestion,
Monsieur Jean-Yves AEGERTER, Directeur-Adjoint du Centre de Gestion,
Monsieur Julien BROUSSE, Membre du Comité de Direction,

Madame Carole LEROY, Agent Comptable du Centre de Gestion, était absente excusée.

Le Président a fait constat que le quorum était respecté réglementairement (article 24 du Décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié).

D2025_05_11

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Monsieur Philippe DALLEMAGNE, 1^{er} Vice-Président, expose le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 dressé par l'ordonnateur et par l'agent comptable.

Monsieur Thierry BLASCO n'a pas assisté à la présentation de ce point de l'ordre du jour et n'a pas pris part au vote.

Il ressort de la balance des opérations 2024 les résultats suivants :

Section d'investissement	+ 165.831,84 €
Section de fonctionnement	+ 97.105,41 €
Total de l'exercice	+ 262.937,25 €

Ce résultat correspond à la demande formulée par les membres du Conseil d'administration lors du débat d'orientation budgétaire de 2024, qui avait conduit à l'augmentation du taux de la cotisation additionnelle, et du vote du budget primitif 2024, qui était de rationaliser autant que possible les dépenses.

Après s'être assuré que l'agent comptable de l'établissement a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil d'Administration délibère sur le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 :

- Donne acte de la présentation faite du Compte Financier Unique dont les résultats de l'année sont définis ci-dessus.
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2024

SECTIONS	RESULTAT CLOTURE 2023	VIREMENT 1068	RESULTATS EXERCICE 2024	RESULTAT COMPTABLE AU 31.12.2024	RESTES A REALISER	RESULTAT NET COMPTABLE 31.12.2024
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	3 280 275,19 €		3 663 516,95 €	6 943 792,14 €	0,00 €	6 943 792,14 €
RECETTES	4 059 732,50 €	-113 929,36 €	3 760 622,36 €	7 706 425,50 €	0,00 €	7 706 425,50 €
TOTAL SECTION	779 457,31 €	-113 929,36 €	97 105,41 €	762 633,36 €	0,00 €	762 633,36 €
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	1 041 628,46 €		84 020,38 €	1 125 648,84 €	0,00 €	1 125 648,84 €
RECETTES	927 699,10 €		249 852,22 €	1 177 551,32 €	0,00 €	1 177 551,32 €
TOTAL SECTION	-113 929,36 €	0,00 €	165 831,84 €	51 902,48 €	0,00 €	51 902,48 €
RESULTATS NETS	665 527,95 €	-113 929,36 €	262 937,25 €	814 535,84 €	0,00 €	814 535,84 €

- Statue sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statue sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, **approuve** le Compte Financier Unique 2024 (annexe n°2025_08).

Pour extrait conforme,
A Sainte-Savine, le 23 mai 2025

Le Président,



Thierry BLASCO

Le Président du CDG 10 certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte à compter du 04 / 06 /2025.



Le Président,

Thierry BLASCO

Accusé de réception en préfecture
010-281000026-20250523-D2025_05_11-DE
Date de télétransmission : 03/06/2025
Date de réception préfecture : 03/06/2025